

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

# LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PÉDAGOGIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI 16 JANVIER 1864.

No. 3.

## MISSION DE L'INSTITUTEUR.

(Suite et fin.)

Mais outre la partie morale, outre la formation du cœur et de l'âme de l'enfant, l'instituteur a encore la partie intellectuelle, le développement et l'embellissement de l'intelligence, l'agrandissement et le perfectionnement du génie, et il atteint ce but en enseignant les sciences et l'histoire, en ornant l'esprit de ces connaissances élevées et sublimes qui rapprochent l'homme de la Divinité et le font le véritable roi de la création.

C'est lui qui fait sonder à ses élèves les mystères des astres roulant si majestueusement au-dessus de nos têtes, qui leur explique le rouage si compliqué et si étonnant de ces éclatantes merveilles, leur enchaînement si bien coordonné, la régularité si parfaite de leurs mouvements, qu'à un moment donné, chaque astre doit se trouver à un certain point du ciel, que le calcul, cette autre science, nous fait connaître ; c'est lui qui leur montre enfin l'univers avec ses mondes étincelants, s'enchaînant ensemble et formant un tout si mystérieusement arrangé : mondes qui ne peuvent avoir pour créatrice qu'une main divine, une puissance infinie, mondes qui arrachent du cœur le doute que l'homme irrégéchi seul peut avoir, parce que jamais son regard ne s'est arrêté sur ces globes lumineux qui l'éclairent, jamais sa raison ne les a examinés se tenant dans un vide immense et parcourant toujours la même course sans interruption et sans danger, jamais son cœur n'a pensé à Celui qui lui a procuré tous ces biens si indispensables à sa vie, à son bonheur, à ses jouissances.

C'est l'instituteur qui leur montre la main de Dieu aussi puissante, aussi pleine de sollicitude pour le brin d'herbe que nous foulons aux pieds, pour l'animalcule invisible mais plein de vie, rugeant dans la vaste mer d'une goutte d'eau, que pour l'être immense des mers, le redoutable habitant du désert, ou le géant des forêts.

C'est encore l'instituteur qui enseigne à la jeune génération l'histoire de tous les peuples et spécialement celle de son pays. Il appuie particulièrement sur ce qu'il y a de plus propre à agrandir l'intelligence, à former le cœur, à

préparer enfin l'enfant à entrer un jour dans le monde, fort, dévoué, capable de travailler avec succès au bonheur de ses compatriotes et de sa patrie. Il lui fait connaître les hommes qui par leur sagesse, leurs études profondes, leurs actions glorieuses, leurs nobles sentiments ont donné l'essor à leur pays ou l'ont honoré par leurs vertus ; il l'excite à imiter ces nobles cœurs, ces profonds génies en même temps qu'il lui inspire un salutaire mépris pour ceux qui l'ont trahi et se sont fait une triste réputation par leurs infamies.

Souvent en faisant à son élève le récit des luttes de son pays, de ses victoires glorieuses et de ses défaites peut-être plus glorieuses encore, de ses nobles et continuelles aspirations vers un but de plus en plus élevé, vers une voie de civilisation de plus en plus large, de plus en plus progressive, il prépare un sauveur à sa patrie aux jours du danger.

Tels sont quelques-uns des nombreux et importants devoirs de l'homme qui a en mains ces jeunes et tendres enfants qui semblables à la cire à laquelle on donne toutes sortes de formes peuvent devenir bons ou mauvais, impies ou religieux, suivant la forme qu'il leur donnera par son travail, par ses soins, par sa prudence et par les qualités bonnes ou mauvaises de son propre cœur.

Jeter au milieu des jeunes populations une éducation assez forte pour que plus tard les enfants devenus hommes puissent suivre les mouvements qui s'exécutent partout ; agrandir, développer assez leur intelligence pour qu'alors ils puissent raisonner avec justesse sur les actions de leurs mandataires, les lois qui doivent les régir et qui ont tant de portée sur leur existence ; leur faire aimer la charité en la leur faisant pratiquer avec leurs confrères, seul moyen de la leur faire pratiquer plus tard avec leurs concitoyens ; verser dans leur âme une foi vive en leur créateur, foi exempte d'hypocrisie, de bigoterie et d'intolérance, foi qui leur fera respecter leurs supérieurs, s'ils savent eux-mêmes se respecter entre eux, voilà la mission de l'instituteur. Elle est grande ; le pouvoir de ces hommes est immense. Ils peuvent dégrader, ravaler un pays à un niveau infime, de même qu'ils peuvent l'élever à un rang suprême entre tous les autres. Le bien et le mal sont entre leurs mains ; le bonheur ou le malheur d'une

nation dépend de leur plus ou moins de volonté de faire le bien. Que l'on abaisse l'instituteur et l'on abaisse le peuple, mais qu'on l'éleve, au contraire, qu'on le fasse noble et respecté et l'on verra le peuple devenir intelligent, remarquable, puissant.

Ainsi la force de la religion, l'agrandissement de la patrie, l'amélioration si impérieuse qu'elle exige, découleront nécessairement de ses instructions. C'est donc sur l'instituteur que repose l'avenir, c'est donc entre ses mains qu'est déposée la garde du pays, de la nationalité, et devant cette immense responsabilité peut-il rester inactif, insouciant ? Oh, non, l'âme instruite connaît trop bien son devoir, l'obligation qui pèse sur elle; l'éducation enseigne trop fortement ce que l'ignorance peut causer de misères, de dégradation, pour que l'instituteur n'emploie pas tous ses efforts, pour qu'il ne travaille pas sans relâche comme sans dégoût, à donner à la génération qui suivra une éducation qu'elle transmettra elle-même à la suivante, augmentée, agrandie du fruit de ses connaissances, de ses découvertes. Le bonheur du peuple sera le plus beau monument, le plus noble souvenir que l'instituteur puisse léguer de lui à la postérité.

1863.

Le passé est au présent ce que le présent est à l'avenir. Il faut donc lire dans le passé pour prévoir ce que la Providence réserve aux générations.

(J. T. DE ST. GERMAIN.)

(Suite.)

VI.

ALLEMAGNE.

Dans le but de raffermir davantage les liens qui unissaient déjà les Allemands, tout en cherchant à élever la Confédération germanique, l'empereur d'Autriche a convoqué à Francfort, le 17 août, une réunion des souverains de la Confédération allemande.

Sur les 35 souverains qui appartiennent à cette confédération, 28 y ont assisté. Les sept autres qui ont manqué à la réunion, étaient : le roi de Prusse, le roi de Danemark, le duc d'Anhalt-Bernbourg, le prince de Reuss Greig, le prince de Schaumbourg-Lippe, le prince de Lippe-Detmoldt et le land-grave de Hesse-Hambourg.

L'absence des rois de Prusse et de Danemark a été vivement remarquée : on l'a aussi diversement interprétée ; mais on pense généralement que l'abstention du premier a été due à un froissement d'amour-propre, et celle du second, aux difficultés qui existaient entre lui et la Confédération germanique.

Quoi qu'il en soit, la réunion, conférence ou diète, comme on voudra l'appeler, n'en a pas moins eu lieu, et l'empereur d'Autriche, François-Joseph, a eu l'insigne honneur de la présider.

Un plan de réorganisation, suggéré par l'Autriche elle-même et basé sur le système constitutionnel, tel qu'il existe dans plusieurs pays, a été définitivement adopté par les représentants de presque tous les États de la Confédération, cinq seulement ayant voté contre.

Après dix séances consécutives, le congrès a résolu ce qui suit, savoir :

1o. La représentation populaire sera composée de trois cents membres choisis par élection au sein des diverses chambres représentatives de l'Allemagne ;

2o. Le nombre des membres pour chaque État confédéré sera proportionnel au nombre des votes qui lui est attribué par l'article 6 du pacte fédéral, pour l'assemblée plénière ;

3o. L'Autriche et la Prusse n'y seront représentées que pour leurs États allemands et par ampliation, du moins en ce qui regarde l'Autriche, pour ceux de leurs États qui appartiennent à la confédération actuelle ;

4o. Il y aura une chambre haute, ou de princes. Ce sera la diète actuelle, mais renforcée, où les différents souverains de la confédération siégeront par leurs délégués ;

5o. Il y aura un directoire exécutif, dans lequel l'Autriche et la Prusse auront chacune deux voix, et où le représentant des États moyens, avec une seule voix, aura le vote décisif.

Enfin, l'empereur a clos les conférences par le discours suivant :

“ Nos délibérations sont terminées, et mes augustes confédérés voudront bien me permettre de leur adresser quelques paroles d'adieu. Dans dix séances, nous nous sommes mis d'accord sur une longue série de questions des plus difficiles et des plus compliquées. Dans aucun cas, des intérêts privés et exclusifs n'ont empêché l'accord final dans notre assemblée.

“ Nous avons montré que nous étions tous prêts à faire des sacrifices. C'est là, selon moi, un fait d'une haute importance, et si nous jetons tous avec satisfaction un coup-d'œil rétrospectif sur des preuves si nombreuses de la concorde et de l'abnégation dont témoignent nos résolutions, j'ai peut-être, pour ma part, le droit de me pardonner un mouvement de fierté en voyant complètement justifiées les espérances que j'avais fondées sur la coopération personnelle des princes allemands. Je prie mes augustes confédérés de recevoir l'expression de ma profonde reconnaissance pour l'amitié et la confiance qu'ils m'ont témoignées personnellement. Notre première conférence des princes allemands se sépare en faisant des vœux pour qu'une seconde conférence la suive le plus tôt possible,

unissant tous les membres de la grande patrie commune et propre à couronner nos efforts. Que le Tout-Puissant protège l'Allemagne et nous tous !"

## VII.

## DANEMARK.

Redouté de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Angleterre au 8<sup>e</sup> siècle ; maître de l'Angleterre au 11<sup>e</sup> ; fief de l'Allemagne au 12<sup>e</sup> ; uni à la Norvège en 1389, et à la Suède, en 1397 ; séparé de celle-ci en 1523, et de la Norvège, en 1814.—Le Danemark forme depuis lors une puissance de troisième ordre. Sa population n'est que d'environ 3,000,000 d'habitants.

L'avant-dernier de ses rois, Frédéric VII, de la maison d'Oldenbourg, avait donné au Danemark, en 1848, une constitution libérale, qu'il dut modifier, en 1854 et en 1855, afin qu'elle pût être adaptée à toutes les parties de la monarchie. Mais la mort a enlevé, le 16 nov., ce roi, qui avait su rendre heureuse, pendant de longues années, l'ancienne Chersonèse Cimbrique.

Le prince Christian de Glucsborg, que le traité de Londres de 1852 avait reconnu comme héritier présomptif de la couronne de Danemark, a succédé à Frédéric, sous le nom de Christian IX.

Dans son adresse au peuple danois, le nouveau roi a bien voulu promettre à ses sujets que s'ils l'acceptaient pour souverain, les bénédictions célestes ne leur feraient pas défaut ; mais il paraît que tous les Danois n'ont pas cru à cette promesse, car le roi Christian était à peine assis, non sur le trône de ses ancêtres, mais sur celui de son prédécesseur, que la plus belle partie de son royaume refusait de lui obéir.

Les duchés de Schleswig, de Holstein et de Laenbourg sont, comme on le sait déjà, enclavés dans la Confédération germanique. L'un d'eux, le Schleswig, croyons-nous, a certains privilèges qui datent, paraît-il, de plusieurs siècles, et il s'oppose, comme de juste, à ce que le Danemark les lui enlève. Si nous avons bien compris les explications embrouillées qu'ont données, à l'égard de ces difficultés, certains journaux, il nous semble que le Danemark veut ôter aux duchés que nous avons nommés plus haut, leur autonomie.

Celui qui devrait régner sur le Danemark n'est point Christian IX, mais bien le prince d'Augustenburg, qui est le seul descendant direct de la maison d'Oldenbourg.

À la fin de l'année 1863, les journaux ont annoncé qu'une armée de 40,000 hommes, envoyée par la Confédération germanique, était en train d'aller régler violemment, en Danemark, tous ces graves différends. Souhaitons que celui des deux adversaires qui a le droit et la justice pour lui, remporte la victoire.

## VIII.

## POLOGNE.

Le monde fut témoin, et plusieurs nations se rendirent coupables, en 1772, d'un de ces crimes qui souillent à jamais les pages de l'Histoire.

Profitant des troubles incessants qui agitaient si douloureusement la Pologne, troubles qu'elles avaient elles-mêmes excités ou encouragés, la Russie, la Prusse et l'Autriche se partagèrent cette noble terre de héros et de martyrs chrétiens.

Obligés dès lors de servir des gouvernements étrangers, de porter le joug abrutissant de la servitude, les Polonais n'eurent plus qu'une seule pensée : choisir le moment le plus propice pour se lever en masse contre leurs oppresseurs.

Une guerre entreprise contre la Russie, par les Suédois et les Turcs, vint leur en fournir l'occasion : ils se soulevèrent. Mais ils avaient compté sans la trahison, arme favorite des cœurs vils. Quelques traîtres polonais se joignirent aux soldats du czar, tournèrent leurs armes contre leurs propres compatriotes, et furent ainsi cause que la Pologne, au lieu de sortir victorieuse d'une si noble lutte, fut soumise à une nouvelle division, mais plus inique encore que la première—(1793).

L'année suivante, une nouvelle tentative de résurrection fut opérée, mais sans plus de succès : la lutte était trop inégale. Un troisième partage s'en suivit—(1795).

La Pologne resta ainsi anéantie jusqu'en 1807, temps où Napoléon fit de la Prusse polonaise et d'une partie de l'ancienne Pologne le grand duché de Varsovie, qu'il donna à Frédéric-Auguste, roi de Saxe. Mais, avec la chute du grand empereur, avec le congrès de Vienne de 1815, la Pologne retomba entre les mains de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche.

Dotée par l'empereur Alexandre d'une constitution qui, bien qu'imparfaite, lui garantissait néanmoins une foule de droits, lui accordait d'assez grandes libertés, la Pologne put jouir d'un peu de repos jusqu'en 1830.

À cette époque, l'Europe entière était en feu. La révolution régnait en France, régnait en Belgique, régnait partout.

Alléguant l'inexécution des traités qui avaient garanti leurs libertés, les Polonais essayèrent, une fois de plus, de recouvrer leur indépendance. Mais, après avoir combattu vaillamment pendant dix mois contre des forces décuplées, ils furent obligés de mettre bas les armes, et, en punition de leur attachement à la liberté, tous leurs privilèges leur furent enlevés—(26 fév. 1832).

Fatiguée d'avoir à lutter sans cesse contre un peuple si peu nombreux, mais brave au suprême degré, et désireuse d'y mettre un terme, c'est alors que la Russie organisa le plan de répression le plus intolérant et le plus barbare qui se

puisse imaginer. Chaque semaine, chaque jour, quelques Polonais étaient forcés d'abandonner famille, biens, patrie, et d'aller promener le spectacle de leurs misères sur tous les chemins de l'exil, ou blanchir de leurs ossements les déserts glacés de la Sibérie.

Comment les Polonais auraient-ils pu accepter éternellement en silence, les humiliations de l'obéissance passive et les horreurs de la persécution ?

Leur passé, leur religion, leurs mœurs, tout enfin les engageait à rompre, à la première occasion, les lourdes chaînes sous lesquelles ils s'affaissaient de plus en plus chaque jour, et à marcher résolument à la conquête de leurs droits les plus sacrés,—droits foulés aux pieds, avec une audace de démon, par les scélérats du gouvernement moscovite.

Aussi, dès 1861, il était facile de voir que, dans un avenir peu éloigné, la Russie serait appelée à rendre compte, l'épée à la main, des actes de tyrannie incroyables qu'elle exerçait depuis si longtemps et avec tant d'acharnement et d'impunité, contre les malheureux Polonais.

La Russie s'en aperçut elle-même ; elle voulut conjurer l'orage.

Deux moyens s'offraient à elle pour mettre une digue aux flots envahisseurs. Elle pouvait, ou donner aux Polonais les libertés légitimes qu'ils réclamaient depuis bien des années, ou les persécuter si cruellement, si horriblement, que, découragés, abattus, ils se vissent enfin réduits à l'anéantissement le plus absolu, le plus complet.

Le premier de ces moyens était moral : il lui répugna ; le second était immoral : elle l'adopta.

Provoquer immédiatement l'insurrection, afin de l'étouffer avec plus de facilité, fut alors son seul but ; et, pour l'atteindre complètement et promptement, elle ne vit rien de mieux que d'effectuer une levée en masse de soldats polonais,—levée qui signifiait proscription, déportation.

Elle n'employa, en effet, le recrutement que comme un moyen de disperser, de bâillonner et de réduire à l'impuissance ses adversaires politiques. En agissant ainsi, elle était sûre de forcer ses ennemis à se déclarer, et elle pensait pouvoir les écraser ensuite en plus grand nombre et sur un champ plus vaste. Elle ne connaissait point ce qu'il restait encore de forces vives à la noble nation polonaise.

Nous croyons l'avoir déjà dit : depuis une couple d'années, un travail de régénération s'opérait sourdement au sein de la Pologne. Deux partis s'étaient formés : l'un représentant la bourgeoisie, et l'autre, le peuple.

Le premier, plus modéré que le second, ne voulait rien obtenir de la Russie que par la légalité ; le second, composé en partie de jeunes

gens avides de liberté et de gloire, proposait de n'agir que par la logique des armes. Mais une fois que l'insurrection eut éclaté à Varsovie, le 22 janvier 1863, le parti modéré et le parti de l'action ne formèrent plus qu'un seul parti, animé du même courage et de la même ardeur, et prêt à combattre et à mourir, si il le fallait, au nom de Dieu, de la patrie et de la liberté.

Depuis lors, un duel étrange, inégal, se livre entre deux nations dont l'une (la Russie) a une population de plus de 60,000,000 d'habitants, tandis que l'autre (la Pologne) en compte à peine 5,000,000.

Malgré cette énorme disproportion de forces, (qui nous rappelle involontairement le temps où les Français et les Canadiens luttaient un contre douze, en Amérique, contre les Anglais) ; malgré l'insuffisance, nous allions dire l'insignifiance du matériel de guerre dont peut disposer la Pologne ; malgré les embarras innombrables que doit éprouver inevitably le fonctionnement des rouages secrets de son gouvernement ; malgré la dévastation, le gibet et les déportations : moyens déloyaux et barbares employés par la Russie pour avoir plus vite raison de la Pologne ; malgré tout cela, disons-nous, la victoire a presque toujours marché avec le noble drapeau polonais.

Mais qui dira ce que recèle l'avenir ? Est-ce que la longueur de la lutte ne finira pas par réduire au néant l'armée polonaise ? Car, ne l'oublions pas : les Polonais sont en si petit nombre, relativement aux Russes, qu'une victoire remportée par eux sur les derniers, leur fait éprouver des pertes, sinon plus grandes, du moins plus sensibles que celles de leurs adversaires.

La cause polonaise est soutenue, il est vrai, par la conscience du genre humain ; elle a des défenseurs zélés, partout où l'on croit encore en Dieu, au droit, à la justice et à la liberté. Mais que peuvent faire des phrases éloquentes là où il faudrait des canons ?

Pourquoi la France, pourquoi l'Angleterre, pourquoi l'Autriche assistent-elles, immobiles, à l'immolation de tout un peuple ? Pourquoi demeurent-elles spectatrices indifférentes d'un drame où l'honneur et le devoir les appellent à jouer un rôle important ? Pourquoi ? encore une fois.

Gardons-nous, cependant, de plaindre trop amèrement les Polonais ; gardons-nous surtout de dire qu'ils sont sans protection.

Le plus pauvre de tous les souverains de la terre ; celui que tant de malheureux implorant ; celui que tant d'hommes vénèrent,—N. S. P. le Pape Pie IX a accordé aux Polonais le secours le plus puissant, le plus efficace, le plus chrétien : les prières de Rome, la ville éternelle.

(A continuer.)

A la demande de notre correspondant, nous publions la lettre par trop flatteuse qu'il a bien voulu nous adresser. Nous sommes fiers des félicitations de ce vétéran de l'enseignement, qui, dans la longue carrière qu'il a parcourue, a dû nécessairement déployer un grand courage et une constante énergie, pour persévérer dans un état si utile mais si parcimonieusement rémunéré. Nous espérons que, de temps à autre, ce monsieur nous fera part, ainsi qu'à nos lecteurs, du fruit de ses études et de sa longue expérience.

### Messieurs les Rédacteurs,

Vous permettrez, je l'espère, à un vieillard qui a consacré plus de 30 années de sa vie à l'instruction de la jeunesse, qui a vécu dans les plus mauvais jours que l'instituteur ait vus, qui, constamment, a eu à gémir sur l'état de pauvreté, de dénuement, de misères dans lequel la classe enseignante a été laissée; vous me permettrez de vous féliciter bien cordialement et de tout mon âme sur la noble pensée que vous avez eue de fonder un journal qui, tout en fournissant amples matières instructives à vos confrères dans l'enseignement, sera de plus le défenseur de leurs justes droits, l'avocat de l'instituteur opprimé, et réclamera pour cet homme de dévouement et de sacrifices la juste part de l'attention publique qu'il mérite.

Il me serait difficile de vous exprimer la joie que j'ai éprouvée en lisant votre intéressante feuille; et je suis convaincu que cette joie est partagée par tous les véritables amis de l'éducation, et surtout par les instituteurs et les institutrices qui comprendront, j'en suis assuré, toute l'importance d'une telle publication.

Vous avez comblé une lacune qui se faisait sentir depuis longtemps, et j'ai applaudi au beau dévouement qui vous porte à sacrifier ainsi vos veilles et vos loisirs pour rendre service aux instituteurs et partant à la jeunesse de notre chère patrie.

Sur le point de terminer ma carrière, j'éprouve un grand bonheur en pensant au bien que retireront de votre journal ceux qui se vouent à l'enseignement. La cause pour laquelle vous travaillez est belle, noble et grande.

Je comprends la grandeur de la tâche que vous vous êtes imposée, et ma longue expérience me fait assez connaître les nombreux obstacles que vous aurez à surmonter, les luttes que vous aurez à soutenir, mais je suis convaincu qu'avec votre constance bien connue, vous marcherez vaillamment à travers toutes les difficultés.

Courage donc et succès, c'est le dernier vœu d'un

VIEIL INSTITUTEUR.

District des Trois-Rivières, 9 janvier 1864.

### BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

Melles. Marie Bergeron, M. Zoé Boutin, Octavie Lemay, M. Philomène Noël et Joséphine Sauvageau ont obtenu, le 3 de novembre dernier, des brevets d'école élémentaire de 2e classe, et pour le français seulement.

N. LACASSE,  
Secrétaire.

### OUVRAGES APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR LE BAS CANADA.

A sa séance du 10 novembre 1863, le Conseil de l'Instruction Publique a approuvé les livres suivants :

1. Réponses aux questions contenues dans les programmes de pédagogie et d'agriculture, par le Révd. M. J. Langevin, Principal de l'Ecole Normale Laval; nouvelle édition, en français et en anglais.

2. Dictionnaire classique de Bénard. Edition de 1863.

3. The Metropolitan Illustrated Speller. Edition de 1861. D. & J. Sadlier & Co., Publishers.

4. The Metropolitan Speller and Pictorial Definer; with Relative and Associated Words. Edition of 1860. Same Publishers.

5. The Metropolitan First Reader, in Prose and Verse. Edition of 1860. Same Publishers.

6. The Metropolitan Second Reader, in Prose and Verse. Edition of 1860. Same Publishers.

7. The Metropolitan Third Reader, in Prose and Verse. Edition of 1861. Same Publishers.

7. The Metropolitan Fourth Reader, compiled for the use of Colleges, Academies and the Higher Colleges of Select and Parish Schools. Same Publishers.

—Ce dernier livre (*Fourth Reader*) n'a été approuvé qu'à condition que certains changements y soient introduits.

Les deux premiers de ces huit ouvrages, ont été approuvés sur le rapport du comité des livres, et les six autres, sur le rapport des membres catholiques du même comité.

### PROBLÈME.

On demande de diviser une ligne droite en deux parties telles, que le carré de l'une des parties soit égal au  $\frac{1}{4}$  du carré de toute la ligne. A résoudre par la Géométrie, en ne se servant que des propositions contenues dans le 2<sup>ème</sup> livre d'Euclide.

## L'ENCRE DES FILOUS.

“ Le docteur Quesneville croit avoir inventé une encre des dames dont les caractères ne durent pas plus longtemps que les sentiments qu'ils expriment ; mais cette invention est déjà ancienne, et se débite, en Amérique, sous le nom d'encre des quatre voleurs, qui ne dure qu'autant que la probité d'un filou ; je puis en parler, car j'en ai été victime il y a plus de quinze ans. Voici le fait, qui servira de leçon à d'autres ; car l'inventeur exerce aujourd'hui, dans la capitale de la France, le métier de faiseur d'affaires de toute espèce, ce qui lui permet de signer une infinité de marchés.

Arrivé d'Amérique à Bruxelles pour guérir certain mal de bouche, j'eus occasion de passer avec lui, un contrat sous seing privé, par lequel il devait me rembourser 6,000 francs dans un an.

Les deux copies collationnées, je signai avec l'encre de mon écriture ; pendant ce temps, il débouchait un petit flacon et avait déjà trempé sa plume dedans, quand je lui poussai mon écriture, en lui tendant ma plume d'oie, qu'il refusa, en me disant : “ Je ne puis plus écrire “ qu'avec une plume d'acier et une encre qui ne “ la ronge pas et que je porte toujours avec “ moi. Voyez, me dit-il, quel beau noir !”

Nous échangeâmes nos contrats dûment signés ; je mis le mien de côté, et je n'y pensais plus, quand il vint, au bout de l'année, non pas me payer, mais me demander une nouvelle somme de 15,000 francs, que je lui refusai.— Vous n'avez donc plus confiance en moi ? me dit-il.— Nous verrons quand vous m'aurez rendu les six mille francs qui sont échus.—C'est une injure qui vaut plus que cette petite somme ; je veux bien ne rien vous réclamer, mais nous sommes quittes. J'ai bien l'honneur de vous saluer.—C'est ce que nous verrons, lui criai-je en sortant.

Je le fis aussitôt assigner et portai mon double à l'avocat, qui perdit naturellement mon procès ; car il ne restait que ma signature sur ce marché, qui fut considéré comme un simple projet auquel on n'avait pas donné suite.

J'eus beau chercher à la loupe des traces de la signature du filou : aucun réactif ne la fit reparaître.

Qu'on se le dise !”

JOBARD.

Quelqu'un a pris la peine de compter le nombre de mots employés par différents auteurs ; les calculs ont démontré que Molière s'est servi de 8,000 mots ; Corneille, de 7,000 ; Shakespeare, de 15,000 ; Voltaire et Goëthe, de 20,000 chacun. Le *Paradis perdu* de Milton contient 8,000 mots, et l'Ancien Testament, 5,642.

## AMOUR FILIAL.

## I.

## UN NOBLE DÉVOUEMENT.

Cette année-là, le sombre hiver sévissait rigoureusement. La neige entassée sur les monts, s'en détachait avec fracas et tombait en avalanches sur nos plaines défléuries. La nature paraissait enveloppée d'un linceul de mort. Tout, dans l'atmosphère terrestre, était triste et décoloré : pas le moindre rayon de soleil qui rappelait un beau jour.

Mais qu'importe le froid aux favoris de la fortune ? Qu'importe au riche la misère du temps ? Le sombre aspect de la nature n'est-il pas pour lui une surexcitation aux plaisirs ?

Ah ! ils ne pensent pas, ces élus de la terre, emportés par le tourbillon du monde, ils ne pensent pas, au milieu de ces soirées somptueuses où l'or coule à grands flots, tandis qu'ils respirent le nard de la joie, que des familles, déshéritées des faveurs mondaines, vont mourir de détresse et de misère, de faim ou de froid...

Et pourtant, ô riches insensibles, un peu de cet or, dont vous ne savez que faire, répandrait autour de vous le bonheur et la consolation ; un peu de cet or, dont vous êtes gorgés, vous ferait aimer, chérir, adorer du pauvre honteux, qui n'a pu obtenir de vous un seul regard de bienveillance ou de soulagement ; sa voix pure, humblement suppliante, s'élèverait en votre faveur jusqu'à Dieu même, et obtiendrait de sa miséricorde infinie un souvenir de bonté, qui sortirait vos noms orgueilleux de l'éternel oubli, en mémoire de vos bienfaits.

Ah ! c'est que cette année-là, le froid était si rigoureux et le pain si cher !

Dans une chétive cabane, ouverte de toutes parts aux intempéries des saisons, étaient assis un jeune homme et une jeune fille. Tout près d'eux, reposait sur un lit de misère et de douleur, une pauvre mère, languissante et malade. Un sommeil vaporeux, mais tranquille, seule richesse du malheureux, semblait avoir dissipé pour un instant ses chagrins, ses peines et ses souffrances. Contemplant avec amour et souci les traits altérés de sa pauvre mère, le jeune homme demandait à sa sœur des nouvelles de la santé qui leur était si chère.

— Toujours plus mal, répondit Marie, et, comment pourrait-elle aller mieux, quand nous manquons de bois pour faire un peu de feu et réchauffer ses membres engourdis ; quand nous manquons de pain pour apaiser la faim qui la dévore ? Charles, mon bon frère, nous sommes bien à plaindre, et encore plus malheureux !

En ce moment, la pauvre femme poussa un cri plaintif : la douleur l'avait réveillée... En voyant ses enfants près de son lit, elle s'écria : O mon Dieu ! pourquoi donc ne pas me rappeler à vous ?

Pourquoi faut-il que je sois éternellement à charge à ces pauvres enfants ? Mes bons amis, vous souffrez et vous vous épuisez pour moi ; mais Dieu vous bénira ; un jour peut-être nous nous trouverons réunis au ciel, autour de son trône glorieux, et là, nous oublierons les peines, les chagrins et les douleurs de cette vie !...

— Mère, dit Marie, ne parle donc pas de la mort, tu sais bien que c'est nous faire trop de peine...

— O mon enfant ! si je l'appelle et la souhaite pour moi, c'est que cette mort, si cruelle qu'elle soit, ne peut être qu'un bonheur pour nous tous. Et elle retomba sans forces sur son chevet.

Ces mots entrecoupés par les sanglots d'une mère, avaient sensiblement touché le cœur de Charles ; de grosses larmes s'étaient échappées de sa paupière, puis il s'était levé tout-à-coup et avait dit : — Oui, il faut que mon dessein s'accomplisse, le salut de ma mère est à ce prix.

— A quoi penses-tu donc, Charles, demanda Marie, en voyant son agitation ; as-tu des secrets pour ta bonne sœur ?

— Non, chère Marie, sortons, répondit Charles, et quant qu'à ma mère ne puisse nous entendre.

Quand ils furent dehors, Charles dit à Marie :

— Un moyen de sauver notre mère s'est présenté à ma pensée, j'aurai le courage de le saisir ; car il faut que je vous sauve, ma mère et toi, de l'affreuse misère qui vous conduirait au tombeau.

— Parle, s'écria Marie, parle, mon ami, que faut-il faire ?

— Il faut que je vous quitte, et peut-être pour longtemps.

— Y penses-tu, Charles ; nous quitter !..... Et qui prendra soin de notre mère ? qui nous donnera du pain, quand tu n'y seras plus ? Oh ! mon Dieu, comment pourrais-je vivre sans toi ?

— Il le faut bien, ma chère amie, le temps presse et ne permet plus de délibérer. J'entends le tambour qui bat le rappel. C'est aujourd'hui qu'on enrôle à la mairie les jeunes défenseurs de la patrie, je cours me faire inscrire en tête de la liste.

— Et tu vas vendre ta liberté ?

— Ma vie peut-être..... Mais l'argent que je recevrai, sauvera ma mère et vous rendra le bonheur.

— Charles, je t'en supplie, bannis à jamais cette fatale pensée qui t'éloignerait de nous et qui nous causerait, à ma mère et à moi, un trop cruel chagrin.

— Marie, mon parti est pris, rien ne pourrait m'en détourner ; je pars..... n'en parle point d'abord à notre mère ; mais prépare-la peu à peu à cette nouvelle. Dis lui que Charles reviendra bientôt près de vous, riche et couvert d'honneur et de gloire..... Ah ! ma sœur, qu'il est consolant et doux de jouir d'un bonheur

qu'on ne doit qu'à soi-même, qu'à son dévouement, à son courage, à sa vertu !.....

Marie comprit qu'elle ne pourrait désormais détourner son frère de l'exécution de son dessein, elle pâlit, et versa d'abondantes larmes. Quand le cœur est gros de chagrin ou d'amertume, les larmes sont le soulagement le plus naturel et le plus efficace.

Charles, étant rentré dans la chaumière, embrassa sa mère en lui disant qu'il allait travailler au village voisin, et en demandant sa bénédiction.

— Va, mon cher fils, repartit la mère d'une voix altérée, mais tendre, va ! Puisse Dieu être avec toi, comme la pensée de ta mère !.....

Ce bon fils sortit aussitôt avec sa sœur et ils se dirigèrent du côté du village. Ils avaient à peine fait quelques pas, que le tambour se fit entendre de nouveau. C'était le dernier coup de rappel.

— Sœur, dit-il à Marie, il faut nous quitter, il faut que je te dise un dernier adieu ; sois calme et confiante, je t'en prie, conserve-toi pour notre mère chérie ; adieu, Marie, mettons tout notre espoir en Dieu !..... Puis, ils s'embrassèrent avec la plus tendre effusion du cœur, et étreignirent en silence les doux liens de la fraternité. On eût dit qu'ils ne pourraient jamais se séparer.

Enfin Charles rompit cette scène déchirante, en s'échappant des bras de sa sœur.

— Adieu, adieu, lui dit-il encore en s'éloignant, adieu, pour jamais, peut-être..... Et, sans regarder derrière lui, il se mit à courir jusqu'au village. Arrivé aux premières maisons, il se retourna comme pour rapprocher la distance qu'il venait de mettre entre lui et ses plus chères affections, il vit de loin Marie agenouillée et les mains jointes, à l'endroit même où il l'avait laissée.

La pauvre fille priait..... Ah ! c'est que la prière est le seul baume de consolation qui puisse guérir les plaies du cœur.

Marie aussi, aperçut de loin son cher frère, et lui tendit les bras.

Charles comprit ce dernier signal et disparut ! Rentrée près de sa mère, Marie la trouva plongée dans un sommeil agité et rêvant tout haut ; elle semblait voir son fils exposé aux plus grands dangers..... C'est que souvent les songes, les tristes songes sont les précurseurs implacables des tempêtes dont nous sommes menacés.

Bien peu de temps s'était écoulé, et déjà une personne amie apportait à Marie, vingt pièces d'or, de la part de son frère.

Charles s'était engagé.

(A continuer.)

## ELECTIONS MUNICIPALES.

Ol. de Villers, John Neilson, Louis Juneau, Téléphore Routier, Andrew West, Samuel Routier et Siméon Routier, Ecuycers, ont été unanimement élus, le 11 du présent, conseillers pour la paroisse de Ste. Foye.

## HOSPICE DE ST. JOSEPH.

Un bazar fait dans le but de venir en aide à cette institution, sera ouvert dans les bâtisses de M. Ross, rue St. Jean, les 2nd, 3ème et 4ème jours du mois prochain.

Thackeray, le célèbre écrivain, a été trouvé mort dans son lit le 24 décembre au matin. La veille il s'était senti indisposé. Il est mort d'un épanchement de sang au cerveau.

## LOGOGRIPE.

Mes six pieds rappellent, lecteur,  
Bossuet et son éloquence ;  
Réduit à cinq, j'offre au pécheur  
Un instrument de pénitence ;  
Sur quatre, utile au moissonneur,  
Je suis encore ville en France ;  
De l'homme en sa mauvaise humeur,  
Avec deux, j'ai ma résidence  
Dans la gamme, au gré du chanteur ;  
Quant au dernier, c'est un malheur,  
Mais en lui finit l'espérance.

## FAITS DIVERS.

**DÉCOUVERTE MÉDICALE.**—On annonce dans le monde scientifique que le Dr. John Chapman, éminent médecin de Londres, vient de découvrir le moyen de guérir de l'épilepsie et d'autres maladies jusqu'ici incurables. Son système repose dans l'application externe de la glace et de l'eau chaude alternativement sur l'épine dorsale.

On cite de nombreux cas de guérison radicale par la méthode Chapman, auquel on vient de confier plusieurs hôpitaux. L'emploi de la glace, d'ailleurs, reconnu souverain dans bien des cas, se généralise de plus en plus, et amènera sans doute de nouvelles découvertes.

—Le *Times* de Londres dit que la somme de £300 lui a été payé pour l'insertion d'une annonce couvrant la troisième page d'une édition spéciale pour la semaine de Noël.

—La vie de l'Impératrice Eugénie, paraît-il, est assurée pour la somme de £200,000 par des compagnies d'assurances françaises et anglaises.

—Le nombre de patineurs réunis dimanche dernier à Central Park, New-York, est évalué à quarante mille.

## DÉS.

Décédé, le 3 du courant, à Notre-Dame-du-Portage, chez son frère, curé du lieu, Messie. Esdras Rousseau, prêtre, à l'âge de 41 ans.

Le 7 janvier, à Ogdensburg, le Révd. M. Lemerrier, âgé de 80 ans.

Lundi soir, 11 du courant, à l'âge de 64 ans, Dlle. Josephite Faby.

Samedi, le 9 du courant, à Montréal, à l'âge de 32 ans, Catherine Jacques, épouse de Rémi Turcot, écuyer, avocat.

Le Collège de Ste.-Anne se trouve en ce moment encore dans le deuil par la mort d'un de ses élèves. Le 5 du courant, Amédée Danais, fils de Pierre Danais, écuyer, de la Baie-Saint-Paul, a succombé aux douleurs d'une cruelle maladie de 9 jours, à l'âge de 13 ans. Par sa piété, son amour du travail et son obéissance, ce jeune et estimable élève avait su gagner l'estime de ses maîtres et de ses condisciples. Les larmes que la nouvelle de sa mort a fait verser, font son plus bel éloge.

O décrets impénétrables de Dieu ! Il n'y a que quelques jours nous saluions avec enthousiasme la nouvelle année 1864, nous faisant mutuellement des vœux et des souhaits de bonheur dont nous espérions la réalisation prochaine, et aujourd'hui les voilà remplacés par des larmes et des regrets. Telle est notre triste destinée ici-bas, la joie et la douleur nous accompagnent tour à tour.

Quelque juste et légitime que soit votre douleur, tristes parents qui n'avez pu recueillir ses dernières paroles et son dernier baiser, vous avez cependant sujet de vous consoler. Sgez aux maux dont le ciel l'a préservé ; à ce mélange d'amertumes et de joies dont se compose notre pauvre vie ; à cette longue chaîne d'infirmités et de misères que nous traînons jusqu'à la tombe, mais surtout songez au ciel, et vous bénirez le Seigneur qui n'a voulu le ravir si promptement à votre amour que pour le placer plus tôt dans les splendeurs éternelles : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus.*

Pour vous qui fûtes ses rivaux dans l'étude, et qui avez pris part à ses joies et à ses douleurs, gardez lui un long souvenir. Que ces solennelles et tristes époques de la vie collégiale où la mort fait son choix dans vos rangs ne s'effacent jamais de votre esprit, et ayez, si Dieu vous l'inspire, le désir d'une mort semblable à celle de votre ami, à l'heure qu'il plaira à Dieu de fixer. . . . .

## CONDITIONS :

LA SEMAINE paraît régulièrement le dernier jour de chaque semaine.

L'abonnement est d'UNE PIASTRE par année, invariablement payable d'avance.

On s'abonne à Québec, chez M. C. Darveau, imprimeur, Propriétaire-Gérant, côte Lamontagne, No. 8.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé franco au Propriétaire-Gérant.

Tout ce qui a rapport à la rédaction, comme lettres, correspondances, etc., doit être envoyé franco de port, avec cette suscription : "A la Rédaction de *La Semaine*, Québec."